Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 41

Artikel: Ma vigne
Autor: Dupont, Pierre
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-213347

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

55me ANNÉE — N° 41. Samedi 13 octobre 1917.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

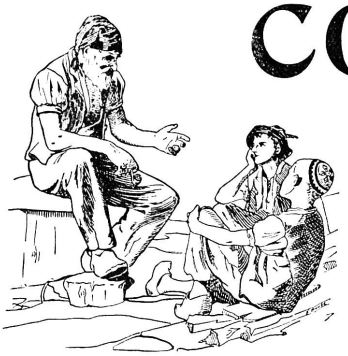

Rédaction, rue d'Etraz, 23 *(1er étage).*
Administration *(abonnements, changements d'adresse),*
Imprimerie Ami FATIO & Cie, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
„ PUBLICITAS "
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : *Suisse,* un an, Fr. 4 50 ; six mois, Fr. 2 50. — *Etranger,* un an, Fr. 7 20.
ANNONCES : **Canton,** 15 cent. — **Suisse,** 20 cent. **Etranger,** 25 cent. — **Réclames,** 50 cent. la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 13 octobre 1917 : — A l'aurore de notre liberté. — Ma vigne (Pierre Dupont). — Nos vieilles chansons : La résse et lo moulin (L. Favrat). — Le bois de vigne, attribut militaire. — Chasse extraordinaire (H. Guibert). — Lè z'impou. — Le patois (Alexandre Daguet). — Un rien. — Rendons à César... — Quemeint faut fère (Djan-Daniet). — Actualités. — Croquis militaire : l'invasion (Sergent Charles).

A L'AURORE DE NOTRE LIBERTÉ

On sait que le gouvernement français de 1798 fut très favorable aux aspirations des Vaudois vers l'indépendance et que sa puissante intervention facilita grandement la réalisation de leurs vœux. Même, il leur envoya le général Ménard et son armée, avec mission de les protéger, éventuellement, contre les tentatives de leurs anciens maîtres pour recouvrer le bien qu'ils venaient de perdre.

C'est le 24 janvier 1798, donc cinq jours seulement après la proclamation solennelle de notre affranchissement de la tutelle de LL. EE., que le général Ménard arriva à Lausanne, où il fut reçu solennellement à l'Hôtel-de-Ville par l'Assemblée des représentants provisoires du Pays de Vaud.

Voici, au sujet de cette réception, quelques détails intéressants et qui ne manquent pas d'à-propos. C'est la proclamation adressée par les dits représentants au peuple vaudois pour le renseigner sur cet important événement.

RÉCEPTION

DU GÉNÉRAL EN CHEF MÉNARD

dans l'Assemblée des représentants provisoires du Pays-de-Vaud et discours prononcés à cette occasion.

Les Représentants à leurs concitoyens.

« Citoyens et amis,

« Depuis que nous nous occupons à assurer le bonheur public, dans la place à laquelle vous nous avez appelés, aucune séance n'a offert un intérêt plus grand que celle de ce matin.

« Nous nous empressons, chers concitoyens, de vous en présenter le tableau, et de répondre ainsi aux désirs de votre patriotisme.

« Sur l'avis que nous reçûmes ce matin de l'arrivée du général Ménard, le plus grand empressement nous réunit dans le lieu de nos séances. Aussitôt, quatre membres de l'Assemblée vont au-devant de lui ; la troupe est sous les armes ; la musique exprime tous les sentiments de nos cœurs ; notre président le reçoit, ainsi que son état-major, sur l'escalier avec transports les plus vifs.

« Introduit au milieu de nous :

« Citoyens, nous dit-il, je suis flatté de la « commission dont le Directoire Exécutif me « charge, puisqu'elle tend à protéger votre élan « vers une noble liberté. Je ne le suis pas moins « à la vue de vos sentiments de joye et de pa- « triotisme. Continuez, citoyens représentants, « à assurer le bonheur public par vos travaux ; « occupez-vous en toute sécurité de la tâche im- « portante qui vous est confiée ; reposez-vous « sur la valeur de mon armée ; elle formera une « barrière entre vous et les ennemis de votre « liberté. »

* * *

« Le citoyen Glayre, président de l'assemblée, a répondu par le discours suivant :

« Citoyen général,

« L'Assemblée provisoire du peuple vaudois, voit dans son sein le général de la grande nation protectrice de nos droits. Elle sent d'autant plus le prix de cette faveur que le choix qu'elle a fait de vous élève et affermit nos espérances. Par votre valeur, vous étiez digne de nous protéger ; par votre sagesse, vous êtes propre à nous éclairer. Nous avons rendu grâce au Directoire Exécutif de ses bienfaits, et votre présence ici lui est désignée comme l'un de ses bienfaits.

« Vous avez demandé quelle était cette Représentation nationale, au milieu de laquelle vous alliez vous trouver ; c'est la réunion des députés des villes et villages du Pays de Vaud.

« Leurs commettants les ont chargés de leurs pouvoirs pour un travail préparatoire dont l'objet sera la formation d'une Assemblée constituante ; ils doivent aussi s'occuper de l'action et des moyens de sûreté publique, durant le passage d'un ordre de choses à l'autre ; voilà ce que nous sommes. Avons-nous rempli notre tâche ? Oui, citoyen général, elle est remplie sous le rapport de la sûreté publique ; et la Patrie doit quelque reconnaissance à nos veilles.

« Il nous reste à arrêter le mode de convocation de l'Assemblée constituante, et, ce soir, ce travail est à l'ordre du jour.

« Hier encore, nous n'étions pas en nombre suffisant pour la composition des bureaux, que la distribution des travaux exige. Les adhésions des villes et communes par leurs députés s'emparent de notre temps ; nos corps et notre zèle sont épuisés ; les alarmes de la nuit nous privent des bienfaits du sommeil. Enfin, les peuples ne marchent pas, comme vos troupes, le pas de charge ; une nation n'est pas une armée.

« Nous en convenons avec franchise, tout est encore confusion et entraves autour de nous ; nous en sommes au premier jour de la création, c'est le chaos. Mais nous en sortirons bientôt, et les éléments de notre liberté se mettront peu à peu à leur place. Votre présence hâtera ce moment ; elle affirmera notre marche en écartant les périls. Souvenez-vous, citoyen général, que si tout est imparfait parmi nous, vous nous devez de l'indulgence. Quand vous nous connaîtrez, vous nous aimerez, et peut-être trouverez-vous avec plaisir en nous quelques-unes de vos propres vertus. Que le Directoire de la grande nation reçoive, en votre personne, notre premier hommage ; acceptez vous-même celui de notre confiance et de notre estime.

« C'est le cœur déchiré et les larmes aux yeux que je termine ma mission. Le sang des Français a coulé, les coupables sont dans les fers, disposez de leur sort, nous les livrons à votre justice ; mais permettez-nous de les recommander à la générosité française. »

* * *

« Aussitôt que le président a fini, il reçoit du général français l'accolade fraternelle. Ce rapprochement est le signal de tous. Tous se pressent et s'approchent, tous embrassent, tous serrent les généraux français. Des larmes d'attendrissement coulent de tous les yeux ; des protestations d'estime, d'attachement et d'amitié circulent dans toutes les bouches. Les *Vive la République française, le général Ménard et la brave armée d'Italie !* animent le tableau. *Vivent,* s'écrie enfin un général français, *vivent les peuples assez courageux pour conquérir leur liberté, et assez sages pour la conserver. Vive la République vaudoise !*

« Nous aurions voulu, chers concitoyens, que vous eussiez tous assisté à cette scène intéressante, tous, comme nous, vous auriez réuni vos sentiments et vos transports.

« En sortant, les généraux français reçoivent les honneurs militaires, nous nous empressons de les accompagner jusqu'à leur quartier-général, et nous venons reprendre la suite de nos travaux, avec la satisfaction que ce qui venait de se passer laissait dans tous les cœurs.

« Chers concitoyens, vous voyez que les promesses de la grande nation ne sont pas illusoires ; vous voyez qu'elle s'occupe avec le plus grand zèle du soin de notre liberté. Répondez, citoyens, répondons tous aux preuves qu'elle en donne ; que tous les Français soient nos frères ; traitons en cette qualité ceux qui séjournent parmi nous ; regardons-les comme les protecteurs de la plus juste et de la plus belle des causes.

Union donc, *Concorde, Justice* et *Fermeté.*

« Expédié par ordre de l'Assemblée des représentants provisoires du Pays de Vaud.

« Lausanne, le 29 janvier 1798.

« *Chancellerie du Pays de Vaud..*

« VALIER ; MIÉVILLE. »

Ma vigne.

Cette côte à l'abri du vent.
Qui se chauffe au soleil levant
Comme un vert lézard, c'est ma vigne.
Le terrain en pierre à fusil
Résonne et fait feu sous l'outil ;
Le plant descend en droite ligne
Du fin bourgeon qui fut planté
Par notre bisaïeul Noé.

Refrain :

Bon Français, quand je vois mon verre
Plein de son vin couleur de feu,
Je songe, en remerciant Dieu,
Qu'ils n'en ont pas dans l'Angleterre.

Au printemps, ma vigne en sa fleur
D'une fillette a la pâleur ;
L'été, c'est une fiancée
Qui fait craquer son corset vert ;
A l'automne, tout s'est ouvert :
C'est la vendange et la pressée ;

En hiver, pendant son sommeil,
Son vin remplace le soleil.

(Refrain.)

La cave où mon vin est serré
Est un vieux couvent effondré.
Voûté comme une vieille église.
Quand j'y descends je marche droit;
De mon vieux vin je bois un doigt,
Un doigt, deux doigts... et je me grise.
A moi le mur et le pilier,
Je ne trouve plus l'escalier!

(Refrain.)

La vigne est un arbre divin ;
La vigne est la mère du vin :
Respectons cette vieille mère,
La nourrice de cinq mille ans,
Qui, pour endormir ses enfants,
Leur donne à teter dans un verre.
La vigne est mère des amours,
O ma Jeanne, buvons toujours!...

Refrain :

Bon Français, quand je vois mon verre
Plein de son vin couleur de feu,
Je songe, en remerciant Dieu,
Qu'ils n'en ont pas dans l'Angleterre.

PIERRE DUPONT.

NOS VIEILLES CHANSONS

La résse et lo moulin.

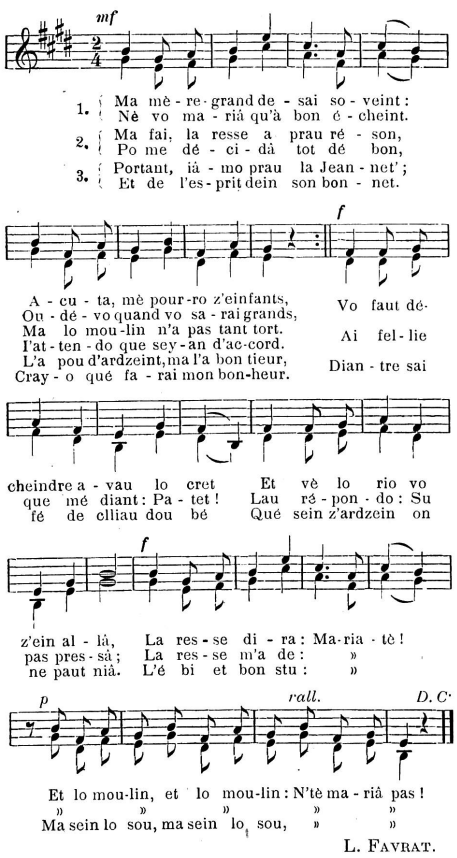

L. FAVRAT.

LE BOIS DE VIGNE,

ATTRIBUT MILITAIRE

De l'écrivain bourguignon Gustave Gasser, dans le *Progrès de Saône et Loire :*

On sait combien la vigne était entourée de vénération dans l'antiquité grecque et romaine, mais ce que l'on ignore généralement, c'est que son bois jouissait de véritables privilèges. Nous lisons dans l'*Histoire naturelle* de Pline, livre XIV :

« La baguette de vigne est une distinction militaire, une marque de commandement et d'autorité. Entre les mains du Centurion, elle anime, par l'espérance d'un pareil grade, les soldats les plus retardés et leur fait gagner les rangs qui les éloignaient des enseignes (drapeaux). Elle sert aussi à châtier les guerriers en faute, mais à titre de châtiment civique, en sorte que c'est une espèce de peine honorable.»

D'autre part, dans son histoire de *Rome au siècle d'Auguste* (tome IV, page 176), Degobry raconte :

« Le terrible supplice de la bastonnade est aujourd'hui beaucoup moins fréquent qu'autrefois. Un fait assez singulier c'est qu'on ne l'administre jamais qu'avec des bois de vigne. Le soldat romain se croirait deshonoré s'il était battu avec un autre bâton qu'un sarment, aussi jamais on ne lui fait cet affront; le bâton ne s'emploie qu'avec les auxiliaires (les soldats non Romains).

Le bois de la vigne attribut militaire et instrument de châtiment, voilà, certes, de quoi étonner nos laborieux et pacifiques vignerons de Bourgogne ! Mais, la plante qui donne le « pinard », source de bravoure et d'énergie, n'est-elle point toute qualifiée pour reprendre aujourd'hui — à l'exclusion de son usage correctionnel — son sceptre et son prestige, puisque tous les poilus de la Grande Guerre vénèrent le vin, ce grand chef moral ?...

Election pastorale. — Pour qui votez-vous, Gottlieb ? demande un électeur à un Suisse allemand, établi dans la paroisse.

— Oh ! moi je le voterai bour le blus grosse.

— Vous voulez rire. Et pourquoi ?

— Je né ris bas di tout, gombrenez, le blus grosse séra la blus fîte essouflé ; il féra la sermon blus gourte. — P.

CHASSE EXTRAORDINAIRE

(D'APRÈS MARTIGNIER)

Nous devons à l'obligeance d'un de nos lecteurs, à qui nous en exprimons toute notre reconnaissance, communication de l'intéressant récit que voici :

I

Vers l'an 1840, un ours hantait les bois de Bonmont. Sa présence était connue des chasseurs voisins, qui attendaient avec impatience la première neige pour l'attaquer. Parmi ces chasseurs était Abram Capt, forestier à St-Cergues, bien connu de celui qui écrit ces lignes. C'était un homme petit de taille, taciturne, à la figure intelligente et expressive. Il connaissait tous les secrets de la montagne, où il avait l'habitude de chasser la martre avec un merveilleux succès. A la première neige, le voilà en campagne. Il trouve la trace de l'ours, veut la suivre, mais bientôt des tourbillons de neige surviennent, les pas de la bête sont recouverts; il a pu seulement constater qu'elle se dirige vers les rochers à l'orient de la Dôle (Pierre-Lente). L'année précédente, en cheminant au pied de ces rochers, il avait vu une caverne jonchée de branches sèches de sapin ; après examen, il reconnut qu'un ours avait passé là sa retraite d'hiver. Cette observation détermina les premières démarches du chasseur. Le lendemain, de bonne heure, il va frapper à la fenêtre de Courvoisier, tailleur de pierres, son compagnon ordinaire de chasse, lui dit ce qu'il a vu et l'engage à le suivre. Bientôt nos deux chasseurs sont en route ; ils s'acheminent vers les rochers à l'orient de la Dôle. Arrivés là, aucune trace ne révélait la présence de l'hôte qu'ils cherchaient, à cause de la neige de la nuit. Abram Capt, dont l'œil observateur est éveillé, remarque que les jeunes sapins qui l'entourent ont été dépouillés de plusieurs rameaux qui sont non pas coupés, mais cassés, comme aurait pu le faire la main de l'homme. Ce fut là un trait de lumière. L'ours a choisi pour retraite la même caverne que l'année précédente ; les chasseurs en sont très rapprochés. Capt prend une bûche de sapin et, à son aide, se met à sonder, à travers la neige, le pied du rocher ; bientôt il trouve l'entrée qu'il cherchait. On déblaie la neige et l'on aperçoit une caverne jonchée de branches vertes de jeunes sapins. La présence de l'ours est probable ; elle n'est pas certaine. Capt a un grand chien courant, au manteau gris de fer, avec un collier blanc, qu'il a nommé Valdeau ; il prend ce chien, le fait pénétrer de force dans la caverne, où celui-ci ne veut pas entrer. Aussitôt les poils de Valdeau se hérissent, il se met à gronder sourdement. Désormais il est manifeste que l'ours est dans la tanière. Comment faire pour s'emparer de cette riche proie ? Ici commencent les vraies difficultés. Tout près de là, un bûcheron de St-Cergues, du nom de Treboux, coupait du bois ; il est appelé en consultation. Divers avis sont proposés ; les plus sûrs exigeraient la présence de nombreux aides, mais il faudrait partager avec eux ! *(A suivre.)*

(Communiqué par H. GUIBERT, inst.)

LÈ Z'IMPOU

A la mascarade du Nouvel-An de 1876, à Lausanne, on chantait, sur l'air du *Ranz des vaches*, les couplets ci-après, qui sont de saison aujourd'hui plus que jamais.

Lè grô z'impou dein noûtra Suisse
Ant coumeinci à sè lévâ !
Ah ! ah ! ah ! ah !
Liauba ! Liauba !
Por ariâ.

Venidè totè
Petitè fortene,
Grôchè fortene,
Proprîtéro,
Locatèro,
Villio et dzouveno
Martchand et aôtro,
Dein ci palais
Iô l'on vo trait.
Liauba ! Liauba !
Por ariâ.

D'aôtro z'impou dein noûtra vela
Ne vont pas mô no z'einreimbliâ !
Ah ! ah ! ah ! ah !
Liauba ! Liauba !
Por ariâ.

Un père à son fils. — Mon cher ami, depuis quelque temps, je ne sais ce qui te prend ; tu dépenses tout à mesure. Cela devient inquiétant. Que feras-tu quand tu te marieras ? Tu n'auras pas un sou de côté. Mon cher, il faut toujours savoir mettre de côté une poire pour la soif.

— Mais, papa, tu sais pourtant bien que je n'aime pas les poires ! — P.

LE PATOIS

Langue vulgaire, pauvre petite langue, bien humble, aimant à se cacher, affectionnant la campagne, mais viril et doux idiome, singulièrement naïf, pittoresque, énergique; voix des vallées et des monts alpestres, bruits de cascades et de torrents, son de clochettes de troupeaux ; idiome pastoral comme on n'en vit guère, fait au foyer et bon enfant, comme on n'en verra jamais ; idiome mélodieux qui nous endormait au berceau, nous fit sauter de joie sur les genoux de nos grand'mères, nous émerveille encore de ses *coraules* nocturnes; idiome si mélancolique, si embaumé de l'air de la patrie, qu'il donne la mort à l'armailli sur la terre étrangère... Il va pédestrement le sentier du village, s'assied sous l'érable avec les malins vieillards et les rieuses jeunes filles, monte, en sifflant avec le pâtre, les flancs sinueux de la colline boisée et chante un *liauba* mélancolique et tendre.

Alexandre DAGUET.